

---

DES 23-2019-59 – crédit de CHF 97'000.- TTC pour l'élaboration d'un plan directeur des espaces dédiés au sport et à l'activité physique pour la commune de Bernex

---

- Vu les projets de développements sur la commune de Bernex et les modifications des besoins en matière d'infrastructures, notamment en ce qui concerne le sport
- Vu la première étude faite pour le secteur de la Goutte de Saint-Mathieu
- Vu la nécessité de mener une étude globale pour la gestion des infrastructures sportives destinées à la population actuelle et à venir, en considérant également le rôle de pôle régional de la commune dans la région de la Champagne,
- Vu les objectifs fixés pour ce plan directeur des sports et de l'activité physique
- Vu que le sport est également une école de vie pour les jeunes, un liant social et qu'il permet de maintenir une population en bonne santé physique et mentale
- Vu le rapport de la commission « DES – Durabilité, Espaces publics et Sports » du 2 juin 2019 (*ancienne législature*)
- Vu le rapport de la commission « Durabilité et Sports » du 26.04.2021
- Vu le rapport de la commission « FA - Finances et Administration » du 04.05.2021
- Conformément à l'art. 30, al. 1, lettres e) et m) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984

Sur proposition du Conseil administratif

Le Conseil municipal

DECIDE

Par 21 oui et 2 non (23 votants)

1. D'approuver la demande de crédit No DES 23-2019-59 pour l'élaboration d'un plan directeur des espaces dédiés au sport et à l'activité physique pour la commune de Bernex.
2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 97'000- TTC destiné à cette élaboration.
3. De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements, puis de porter la dépense nette finale à l'actif du bilan, dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir cette dépense au moyen de 5 annuités dès l'année de la fin de l'élaboration du plan.